

CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

ANEP

SA au capital de F 1 500 000

Siège social :
4 bis rue de Paris - 94470 BOISSY SAINT LEGER

RCS CRETEIL B 316 015 148
(86 B 13306)

86 B 13306

TRIBUNAL COMMERCE CRETEIL	
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 1996	
012900	28-10-96
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS -	
RC ANALYTIQUE	

L'an mil neuf cent quatre vingt seize,
Le 30 Septembre à 16 heures,

Les actionnaires de la Société Anonyme sus-nommée, au capital de F 1 500 000 divisé en 15 000 actions de 100 F de nominal, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par le conseil d'administration, par lettres adressées à chacun d'eux.

LA SOCIETE FRANCE AUDIT, représentée par Monsieur Didier PIRO, commissaire aux comptes de la société, a été régulièrement convoquée dans les formes et délais prévus par la loi.

Il a d'abord été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par le président du conseil d'administration, Monsieur Denis de PENA.

Sont appelés comme scrutateurs les deux actionnaires présents et acceptants, représentant le plus grand nombre de voix, Monsieur Pascal de PENA et Monsieur Laurent WAFFLARD.

La secrétaire désignée est Madame Monique LAVANCHY.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote.

La société FRANCE AUDIT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, n'est pas représentée et s'est faite excuser.

D.P.
L.W.
M.L.
P.P.
D.P.

L'assemblée se trouve ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Le double de la lettre de convocation adressée aux actionnaires ;
- Le double de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale

Puis, le président déclare que les documents ci-dessus énoncés ont été adressés, communiqués ou tenus à disposition des actionnaires dans les formes et délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de nouveaux administrateurs en remplacement d'administrateurs démissionnaires;
- Désignation d'un nouvel administrateur;
- Questions diverses;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

Ces lectures terminées, la discussion est déclarée ouverte.

Diverses observations sont alors échangées entre les actionnaires et Monsieur le président répond aux questions qui lui sont posées.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions qui suivent :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- La lecture du rapport de gestion du conseil d'administration , prend acte de la démission de Monsieur Pascal de PENA et de Monsieur Laurent WAFFLARD de leurs fonctions d'administrateur à compter de ce jour 30 Septembre 1996; elle prend également acte de la désignation d'un nouvel administrateur.

Par suite, l'assemblée générale décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires ci-dessus nommés :`

DP PP
L.W ML

Monsieur Charles Nicholas BEAUMONT
demeurant : 2 résidence du Lac 94450 LIMEIL BREVANNES
de nationalité Britannique
né le 24 Août 1962 à WICKERSLEY (GB)

Madame Monique LAVANCHY
demeurant : 4 bis rue de Paris 94470 BOISSY ST LEGER
de nationalité Française
née le 08 Février 1952 à ORAN (Algérie)

en qualité d'administrateurs à compter de ce jour 30 Septembre 1996 et
pour la durée du mandat de leurs prédécesseurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvel
administrateur pour une durée de 6 ans.

Madame Anna SCARSO
demeurant : 3 rue Ambourget 93600 AULNAY SOUS BOIS
de nationalité Italienne
née le 18 Octobre 1959 à ROSOLINI (Italie)

laquelle cumulera son mandat social avec le contrat de travail qui la
lie à la société depuis le 01 Mars 1993.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou
d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les
formalités légales de publicité et d'inscription modificative au
Registre du Commerce.

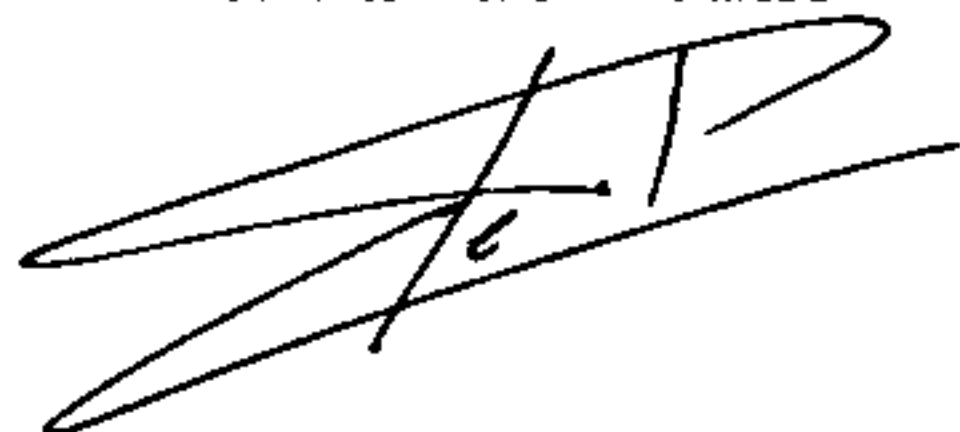
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

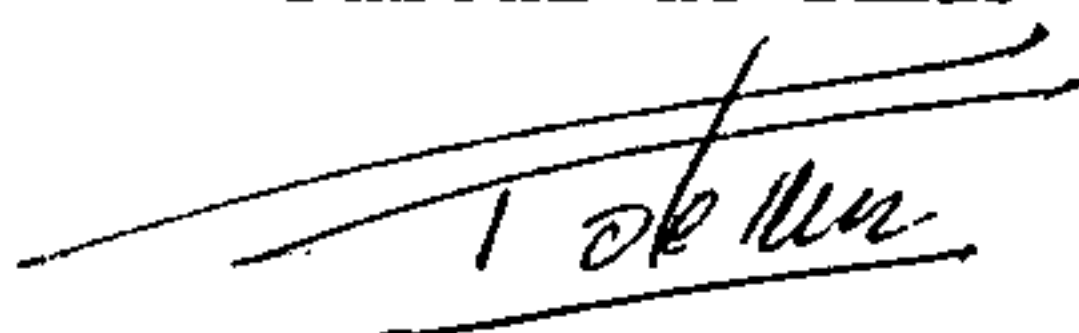
A.P. P.
L.W.
ml

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

**Le Président,
Denis de PENA**



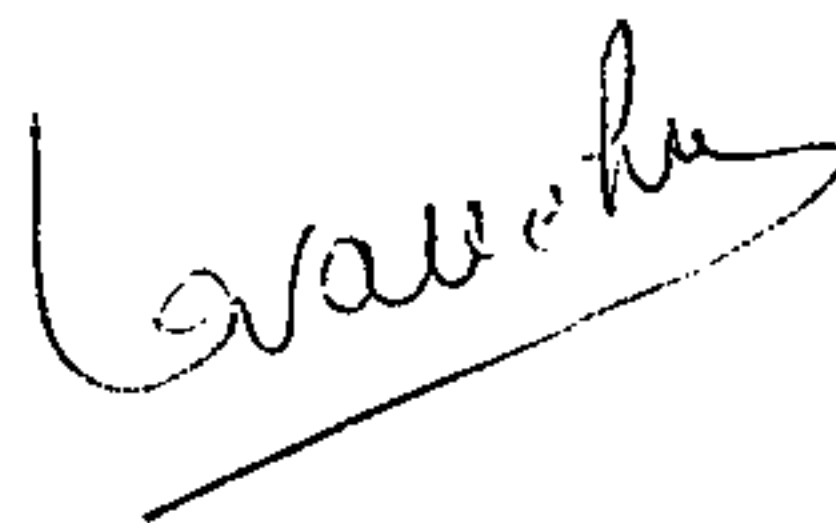
**Les Scrutateurs,
Pascal de PENA**



Laurent WAFFLARD



**La Secrétaire,
Monique LAVANCHY**



Bon pour acceptation
des fonctions d'administrateur.
C. N. Beaumont.

Bon pour acceptation des
fonctions d'administrateur



Bon pour acceptation
des fonctions
d'administrateur
Lavanchy